

MRC des Jardins-de-Napierville
Avis de promulgation

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Jardins-de-Napierville, que **mercredi, le neuvième jour du mois de décembre deux mille vingt à 20 heures** lors d'une séance ordinaire, le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville, située au 1767, Principale à Saint-Michel, a adopté, avec dispense de lecture:

Le règlement numéro ADM-164

Règlement ADM-164 établissant les modalités de répartition et de paiement des quotes-parts relatives aux dépenses de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Le règlement numéro ADM-164 sera disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités de la MRC, au bureau de la MRC ainsi que sur le site internet de la MRC www.mrcjardinsdenapierville.ca.

Donné à Saint-Michel, ce 14^e jour du mois de décembre 2020.



Rémi Raymond, LLB, B.A.
Directeur général et
Secrétaire-trésorier
MRC des Jardins-de-Napierville